

# Conditions de Licence pour le SE Azure Sphere et le Service de sécurité Azure Sphere

SI VOUS RÉSIDEZ (OU SI VOTRE SIÈGE SOCIAL SE TROUVE) AUX ÉTATS-UNIS, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA CLAUSE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE ET LA CLAUSE DE RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS DE L'ARTICLE [10] QUI AFFECTENT VOS DROITS EN CAS DE LITIGE.

Les présentes constituent un contrat (le « Contrat ») entre la partie achetant un appareil connecté de Seeed Technology Co., Ltd. Azure Sphere avec lequel le présent Contrat est fourni (l'« Appareil »), en son nom propre et au nom de toutes les personnes physiques ayant accès audit Appareil (collectivement, « vous », « votre » ou « vos ») et Seeed Technology Co., Ltd. (« Société », « nous », « nos » ou « notre ») concernant l'Appareil, le SE Azure Sphere et le Service de sécurité Azure Sphere accompagnant l'Appareil (le SE Azure Sphere et le Service de sécurité Azure Sphere représentant collectivement les « Services »). Si vous concluez le présent Contrat au nom d'une entreprise ou d'une autre personne morale, vous déclarez et garantissez que vous êtes habilité à engager la responsabilité de ladite entreprise ou personne morale, et que les termes « vous », « votre » ou « vos » renvoient également à cette entité. Le présent Contrat s'applique également à tout logiciel, à tout microprogramme ou à toute application de Société (collectivement les « Applications ») que Société peut inclure ou fournir avec l'Appareil. Le terme « Appareil » est réputé inclure toutes les éventuelles Applications, sauf si et dans la mesure où les Applications font l'objet d'autres mentions expresses dans le présent Contrat. Vous devez lire l'intégralité du Contrat, y compris les éventuelles conditions supplémentaires qui peuvent accompagner l'Appareil ou les Services, ainsi que toutes les conditions liées, car toutes les dispositions sont importantes et constituent ensemble l'intégralité du présent Contrat qui vous est opposable.

En acceptant le présent Contrat ou en accédant aux Applications ou aux Services ou en les utilisant (ou en tentant de le faire), vous acceptez l'ensemble des présentes conditions et consentez à la transmission de certaines informations, y compris les Données de l'Appareil, pendant votre utilisation des Services. Si vous n'acceptez pas de respecter les présentes conditions, vous ne pouvez utiliser les Applications ou les Services et vous pouvez contacter Société ou votre détaillant pour connaître sa politique en matière de retour et renvoyer l'Appareil contre un remboursement ou un crédit en vertu de ladite politique.

# 1. Aperçu.

- a. Services. Les Services incluent le logiciel SE Azure Sphere préinstallé sur votre Appareil, toutes les éventuelles mises à jour que nous ou nos Prestataires fournirons au titre dudit logiciel, et le Service de sécurité Azure Sphere au travers duquel nous ou nos Prestataires sommes susceptibles de fournir lesdites mises à jour (ainsi que toutes les éventuelles mises à jour des Applications). Bien que le Service de sécurité Azure Sphere puisse être utilisé pour fournir des mises à jour des Applications, les Services n'incluent pas lesdites Applications (ou les mises à jour des Applications) elles-mêmes.
- b. Applicabilité. Le présent Contrat s'applique aux Services, y compris l'ensemble des polices de caractères, icônes, images ou fichiers sonores inclus dans les Services, ainsi qu'à toutes les éventuelles mises à jour des Services que nous ou nos Prestataires fournissons, à moins que d'autres conditions leur soient jointes. Les éventuelles dispositions du présent Contrat relatives à une caractéristique ou à une fonction non disponible sur votre Appareil ne s'appliquent pas.



- c. Conditions supplémentaires. L'Appareil peut inclure des caractéristiques et fonctionnalités fournies par nos filiales, concédants et fournisseurs, y compris Microsoft Corporation ou ses filiales concernées (collectivement, les « Prestataires »). Les dites caractéristiques et fonctionnalités comprennent les Services dont Microsoft Corporation ou ses filiales concernées sont les Prestataires. Les conditions supplémentaires des Prestataires peuvent régir votre utilisation de certains services et de certaines fonctions et applications, en fonction des capacités et de la configuration de votre Appareil, ainsi que de l'utilisation que vous en faites. Lisez-les attentivement.
  - i. Certaines fonctions des Services peuvent comporter un point d'accès aux services en ligne d'autres Prestataires ou dépendre de ceux-ci, et l'utilisation desdits services est parfois régie par des conditions et politiques de confidentialité distinctes. Vous pouvez prendre connaissance desdites conditions et politiques en consultant les conditions d'utilisation applicables. Les Services (dont les éventuels services en ligne) peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions.
  - ii. Les Services peuvent inclure des programmes de tiers qui vous sont octroyés sous licence en vertu du présent Contrat ou d'un contrat de licence distinct. Les conditions de licence, notifications et autres déclarations relatives aux programmes de tiers, le cas échéant, sont accessibles à l'adresse (aka.ms/thirdpartynotices).
- 2. Portée de la licence. Les Services sont octroyés sous licence et non vendus. Le présent Contrat ne vous confère que certains droits d'utilisation des Services. Microsoft se réserve tous les autres droits. À moins que la loi applicable ne vous confère d'autres droits nonobstant la présente limitation, vous n'êtes autorisé à utiliser les Services que conformément aux dispositions du présent Contrat. À cette fin, vous devez respecter, sans les contourner, les restrictions techniques des Services qui vous permettent de les utiliser d'une certaine façon ou qui limitent le nombre des fonctions activées. Sauf stipulation expresse dans le présent Contrat, vous n'êtes pas autorisé à effectuer les démarches suivantes et acceptez de vous abstenir de:
  - a. Ingénierie inverse. Procéder à l'ingénierie inverse des Services, les décompiler, les désassembler ou tenter d'effectuer ces opérations, sauf si et uniquement dans la mesure où (i) cela est autorisé par la loi applicable; (ii) cela est autorisé par les termes du contrat de licence régissant l'utilisation des composants à code source libre éventuellement inclus dans les Services; ou (iii) cela est requis pour déboguer des modifications des bibliothèques octroyées sous licence dans le cadre de la Licence publique générale GNU limitée, fournies avec les Services et reliées à ceux-ci;
  - b. Accès des Tiers. Publier, copier, louer ou prêter les Services;
  - c. **Conformité légale.** Accéder aux Services ou les utiliser en violation d'une loi ou d'une réglementation applicable, d'une décision ou d'un décret gouvernemental, ou d'une façon qui enfreint les droits légaux de tiers;
  - d. **Restrictions techniques.** Contourner les restrictions ou les limitations techniques intégrées aux Services; ou
  - e. **Utilisation dommageable.** Utiliser les fonctionnalités Internet des Services d'une manière susceptible de perturber leur utilisation par une autre personne, tenter d'accéder à un service, à des données, à un compte ou à un réseau, ou tenter d'utiliser l'un d'eux, d'une manière non autorisée;



- f. **Modification de l'Appareil ou du Service.** Modifier le SE Azure Sphere, les Applications ou le circuit intégré de l'Appareil sur lequel elles sont exécutées.
- 3. Droits d'utilisation. Conformément aux limitations énoncées dans le présent Contrat, vous êtes autorisé à utiliser les Services uniquement sur l'Appareil par le biais duquel vous les avez acquis. Vous ne pouvez utiliser les Services sur l'Appareil qu'à des fins d'évaluation et dans un but non commercial; vous ne pouvez redistribuer ou revendre un Appareil qui contient les Services (que ce soit séparément ou avec d'autres appareils commerciaux d'utilisateurs finaux).
- 4. Protection des données personnelles; consentement à l'utilisation des données. La protection de vos données personnelles est importante à nos yeux. Certaines fonctionnalités des Services, lorsque vous les utilisez, peuvent envoyer ou recevoir des informations. En acceptant le présent Contrat, vous acceptez que Microsoft puisse recueillir, utiliser et transmettre les informations relatives à l'Appareil selon les conditions décrites dans la Déclaration de confidentialité de Microsoft disponible à l'adresse (aka.ms/privacy) et éventuellement décrites dans la documentation jointe à l'Appareil (les « Données de l'Appareil »). Les Données de l'Appareil n'incluent aucune des données à caractère personnel que la Société peut collecter auprès de vous (les « Données de l'Utilisateur ») et la collecte des Données de l'Utilisateur (le cas échéant) peut être soumise à des conditions supplémentaires.
- 5. Conditions de licence et droits d'utilisation supplémentaires.
  - a. Polices de caractères. Lorsque les Services sont en cours d'exécution, vous pouvez utiliser les polices de caractères comprises dans les Services afin d'afficher et d'imprimer du contenu. Vous êtes autorisé uniquement à :
    - i. incorporer des polices de caractères dans un contenu à condition de respecter les restrictions d'incorporation des polices; et
    - ii. les télécharger temporairement sur une imprimante ou sur un autre périphérique de sortie pour imprimer du contenu.
  - b. **Aucune utilisation à haut risque.** Les Services ne sont pas insensibles aux défaillances. Les Services ne sont pas conçus pour, ni destinés à, être utilisés dans un Appareil dans lequel une défaillance ou une erreur desdits Services risquerait de causer la mort d'une personne, des préjudices corporels graves, ou des dommages matériels ou environnementaux importants.
  - c. Utilisation des réseaux, des données et d'Internet. Certaines fonctions des Services, y compris les mises à jour et fonctions intelligentes qui y sont associées, supposent que votre Appareil ait accès à Internet. Votre accès et votre utilisation d'Internet (et les frais y afférents) peuvent être soumis aux conditions du contrat de votre fournisseur de services de téléphonie mobile ou d'accès à Internet. Certaines fonctions des Services peuvent vous aider à bénéficier d'un meilleur accès à Internet. Cependant, les calculs relatifs à l'utilisation des Services peuvent différer de ceux de votre fournisseur de services. En tout temps, (i) il vous incombe de connaître et de respecter les dispositions de vos forfaits et contrats, et de régler votre accès à Internet et à toute bande passante utilisée par le Service; et (ii) vous assumez la responsabilité de tout problème survenant lors de l'utilisation ou de l'accès aux réseaux, y compris les réseaux publics/ouverts. Vous pouvez utiliser les Services pour vous connecter à des réseaux et pour partager des informations à propos de l'accès à ces réseaux sous réserve d'y avoir été autorisé.
- **6. Mises à jour.** Les Services rechercheront périodiquement les mises à jour. Si une mise à jour est repérée, les Services la téléchargeront et l'installeront afin d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité de l'Appareil, et à d'autres fins. Vous convenez d'accepter ces mises à jour automatiques



sans notification supplémentaire. Nous recommandons de connecter les Appareils à Internet au moins une fois par mois pour rechercher les mises à jour (sachant qu'un accès plus fréquent à Internet peut être nécessaire pour activer d'autres fonctionnalités de l'Appareil, telles que les fonctionnalités de connectivité « intelligente » de l'Appareil).

- 7. Restrictions géographiques et en matière d'exportation. Si l'utilisation des Services est limitée à une zone géographique donnée, vous ne pouvez les utiliser que dans ladite zone géographique. Vous devez également vous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d'exportation concernant les portions logicielles des Services, notamment s'agissant des restrictions en matière de destination, d'utilisateurs finaux et d'utilisation finale. Pour plus d'informations sur les restrictions géographiques et en matière d'exportation, consultez les sites (https://azure.microsoft.com/en-us/pricing/details/azure-sphere/) et (aka.ms/exporting).
- 8. Assistance. L'assistance relative aux Services est disponible à l'adresse <a href="https://www.microsoft.com/en-us/azure-sphere/">https://www.microsoft.com/en-us/azure-sphere/</a>; contactez Société pour toute autre demande d'assistance; référez-vous au numéro d'assistance de Société fourni avec l'Appareil. Si vous souhaitez un remboursement, veuillez contacter Société ou votre détaillant pour connaître leurs politiques en matière de remboursement. Vous devez respecter lesdites politiques qui peuvent exiger que vous renvoyiez l'Appareil pour obtenir un remboursement.
- **9. Activation.** Certaines fonctionnalités du Service de sécurité Azure Sphere peuvent être non disponibles avant leur activation. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <a href="http://aka.ms/azurespheresdk">http://aka.ms/azurespheresdk</a>.
- 10. Clause d'arbitrage obligatoire et de renonciation aux recours collectifs si vous résidez (ou, dans le cas d'une Entreprise, si votre siège social se trouve) aux États-Unis. Nous espérons qu'aucun litige ne nous opposera, mais, si tel était le cas, vous et nous convenons de tenter de le régler à l'amiable, de manière informelle, dans un délai de soixante (60) jours. En l'absence d'entente, passé ce délai, vous et nous consentons à soumettre le litige à une procédure individuelle d'arbitrage exécutoire devant l'American Arbitration Association (l'« AAA ») selon les principes de la loi fédérale d'arbitrage (« Federal Arbitration Act » ou « FAA »), et à ne pas engager de poursuites devant un tribunal ou un jury. Le litige sera soumis à un arbitre neutre, dont la décision sera définitive, sous réserve d'un droit d'appel restreint en vertu de la FAA. Les procédures engagées au titre d'un recours collectif, les arbitrages collectifs, les actions collectives intentées par un procureur général privé ou les autres procédures dans lesquelles l'une des parties agit à titre de représentant ne sont pas autorisés. En outre, aucune procédure individuelle ne saurait être associée à une autre procédure sans le consentement de toutes les parties auxdites procédures. Comme utilisés dans le présent Article 10 uniquement, « nous », « notre » et « nos » incluent Société, Microsoft et tous les éventuels autres Prestataires.
  - a. Litiges concernés: tous les types de litiges, à l'exception de ceux qui sont liés à la propriété intellectuelle. Le terme « litige » s'entend dans son acception la plus large. Il désigne tout différend ou conflit vous opposant à l'un d'entre nous (ou à tous) concernant l'Appareil, les Services, le prix de l'un ou des autres, ou le présent Contrat, quel qu'en soit le fondement (responsabilité contractuelle, délictuelle ou légale, violation de garantie ou de réglementation), à l'exception des litiges relatifs à l'application ou à la validité de vos droits de propriété intellectuelle ou des nôtres, ou des droits de propriété intellectuelle de vos concédants de licences ou des nôtres.



- b. Notification de litige préalable. En cas de litige que les représentants de notre service client ne sauraient résoudre, envoyez une Notification de litige par courrier à Société, à l'attention de : LEGAL DEPARTMENT (SERVICE JURIDIQUE). En cas de litige vous opposant à Microsoft, adressez le courrier à Microsoft Corporation, à l'attention de : LCA ARBITRATION, One Microsoft Way, Redmond, WA 98052-6399, États-Unis. En cas de litige vous opposant à tout autre Prestataire, envoyez une Notification de litige par courrier à Société, à l'attention de : LEGAL DEPARTMENT (SERVICE JURIDIQUE), et Société la transmettra audit Prestataire. Mentionnez votre nom et vos coordonnées, le problème concerné et votre requête. En cas de litige vous opposant à Microsoft, un formulaire est disponible à l'adresse (aka.ms/disputeform). Nous suivrons la même procédure en cas de litige nous opposant à vous. En l'absence de compromis dans un délai de soixante (60) jours, vous ou nous pourrons entamer une procédure d'arbitrage.
- c. Cour des petites créances. Au lieu d'envoyer une Notification de litige par courrier, sous réserve que vous satisfassiez aux exigences du tribunal, vous pourrez soumettre tout litige qui vous oppose à nous à la Cour des petites créances de votre lieu de résidence (ou, dans le cas d'une entreprise, du lieu où se trouve le siège social) ou de notre siège social (qui est Shenzhen, China en cas de litige avec Société, ou du lieu du siège social de Microsoft [King County, État de Washington, États-Unis] si le litige vous oppose à Microsoft). Bien que l'envoi par courrier d'une Notification de litige et l'observation d'un délai de soixante (60) jours pour tenter de résoudre le litige à l'amiable ne soient pas obligatoires avant de soumettre le litige à la Cour des petites créances, nous vous saurions gré d'utiliser cette option.
- d. Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera conduit par l'American Arbitration Association (I'« AAA ») en vertu de ses règles d'arbitrage commercial (ou de ses règles d'arbitrage en matière de consommation, si vous êtes un particulier et utilisez les Services à des fins personnelles ou dans un cadre familial, ou si le montant du litige n'excède pas 75 000 USD, que vous soyez ou non un particulier et quelle que soit la manière dont vous utilisez le logiciel). Pour plus d'informations, consultez le site (aka.ms/adr) ou composez le 1 800 778-7879. Pour engager une procédure d'arbitrage, veuillez soumettre à l'AAA le formulaire disponible sur le site (aka.ms/arbitration) et en envoyer une copie à Société (ou à Microsoft si le litige vous oppose à Microsoft). Pour tout litige portant sur une somme n'excédant pas 25 000 USD, l'audience aura lieu par téléphone sauf si l'arbitre considère qu'une audience en présence de toutes les parties est justifiée. Toute audience en présence de toutes les parties se déroulera dans votre pays de résidence (ou, si vous êtes une entreprise, dans le pays où se situe votre siège social) ou dans le pays où se trouve notre siège social, à votre discrétion. L'arbitre peut vous accorder les mêmes dommages et intérêts qu'un tribunal. L'arbitre peut rendre un jugement déclaratoire ou prononcer une injonction uniquement en votre faveur à titre individuel pour satisfaire à votre demande.

#### e. Frais d'arbitrage et paiements.

i. Litiges portant sur des sommes n'excédant pas 75 000 USD. Société (ou Microsoft, si le litige vous oppose à Microsoft) vous remboursera vos frais de dossier et réglera les honoraires ainsi que les frais de l'arbitre et de l'AAA dans les meilleurs délais. Si vous refusez la dernière offre écrite de règlement que nous vous aurons faite avant la nomination de l'arbitre, votre litige sera soumis à la décision d'un arbitre (appelée « sentence »), et si l'arbitre vous accorde plus que cette dernière offre écrite, Société (ou Microsoft en cas de litige vous opposant à Microsoft): (1) paiera la somme la plus élevée entre la somme accordée en vertu de la sentence ou 1 000 USD; (2) paiera vos frais raisonnables d'avocat, le cas échéant; et (3) remboursera toutes les éventuelles dépenses (y compris les honoraires et



frais des témoins experts) légitimement engagées par votre avocat pour enquêter, et pour préparer et défendre votre réclamation lors de l'arbitrage. L'arbitre fixera les montants, à moins que vous et nous ne nous entendions sur ceux-ci.

- ii. Litiges portant sur des sommes excédant 75 000 USD. Les règles de l'AAA régiront le paiement des frais de dossier ainsi que les honoraires et frais de l'AAA et de l'arbitre.
- iii. Litiges portant sur un montant quelconque. Si vous êtes à l'origine de la procédure d'arbitrage, nous ne réclamerons pas le paiement des honoraires et frais de l'AAA et de l'arbitre que nous aurons engagés, ni les frais de dossier qui vous auront été remboursés à moins que l'arbitre ne juge que la procédure d'arbitrage est futile ou qu'elle a été engagée dans un but illégitime. Si nous sommes à l'origine de la procédure d'arbitrage, nous réglerons la totalité des frais de dossier, ainsi que les frais et honoraires de l'AAA et de l'arbitre. Nous ne vous réclamerons pas le remboursement des honoraires ou des frais d'avocat que nous aurons engagés au titre de l'arbitrage. Les frais et honoraires ne sont pas comptabilisés dans la somme sur laquelle porte le litige.
- f. Dépôt de réclamation dans l'année. Vous et nous sommes tenus de porter devant la Cour des petites créances ou un tribunal d'arbitrage toute réclamation ou tout litige (à l'exception de ceux portant sur la propriété intellectuelle; voir l'Article 1010.a) dans un délai d'un (1) an à compter de la date initiale à laquelle la procédure pouvait être engagée. Passé ce délai, aucun recours ne sera possible.
- g. **Divisibilité des clauses**. Si la renonciation aux recours collectifs est jugée illégale ou inopposable relativement à tout ou à certaines parties d'un litige, lesdites parties seront tranchées par un tribunal, et les parties restantes seront soumises à l'arbitrage. Si une autre disposition de l'Article 10 est jugée illégale ou inopposable, ladite disposition sera retirée mais le reste de l'Article 10 demeurera valable.
- h. **Conflit avec les règles de l'AAA.** En cas de conflit entre les dispositions du présent Contrat et les règles d'arbitrage commercial (Commercial Arbitration Rules) ou les règles d'arbitrage en matière de consommation (Consumer Arbitration Rules) de l'AAA, les dispositions du présent Contrat prévaudront.
- i. Tiers bénéficiaires. Microsoft et les autres Prestataires ne sont pas parties au présent Contrat. Cela étant, Microsoft et les autres Prestataires sont des tiers bénéficiaires de votre Contrat avec Société dans le cadre de la résolution des litiges par le biais d'une négociation informelle et d'un arbitrage.

#### 11. Exclusion de garantie

- a. Les Services installés sur votre Appareil (Applications incluses) vous sont octroyés sous licence « en l'état ». Dans toute la mesure permise par votre législation locale, vous assumez tous les risques liés à la qualité et aux performances des Services. En cas de défaillance avérée des Services, vous assumerez tous les coûts liés aux opérations d'entretien ou de réparation. Le fabricant de l'Appareil et Microsoft n'accordent aucune autre garantie ou condition expresse au titre des Services. Dans la mesure permise par votre législation locale, le fabricant et Microsoft excluent toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande ou autre, d'adéquation à un usage particulier et d'absence de contrefaçon. Vous pouvez bénéficier de droits de protection des consommateurs supplémentaires ou de garanties statutaires dans le cadre de votre législation locale, que les présentes conditions ne peuvent modifier.
- b. Si votre législation locale vous accorde des garanties ou des conditions, même si tel n'est pas le cas dans le présent contrat, celles-ci sont valables pendant une durée limitée de 90 jours à



compter de l'accès aux Services par le premier utilisateur sur votre Appareil. En cas de rupture desdites garanties ou conditions par le fabricant ou par Microsoft, votre seul recours se limitera, au choix du fabricant ou de Microsoft, (a) à la réparation ou au remplacement gratuit(e) des Services, ou (b) au remboursement du montant acquitté, le cas échéant, contre retour de l'Appareil sur lequel les Services ont été installés (et à partir duquel on accède aux Services). Ces recours sont les seuls dont vous disposez, en vertu de votre législation locale, en cas de violation d'une garantie ou d'une condition.

c. Consultez le fabricant de l'Appareil pour obtenir un service au titre de la garantie ou pour déterminer si votre Appareil est couvert par une garantie du fabricant de l'Appareil.

### 12. Limitation de responsabilité

- a. To the extent not prohibited by your local laws, if you have any basis for recovering damages, you can recover from the manufacturer or Microsoft only direct damages up to \$ 100. You will not, and waive any right to, seek to recover any other damages or remedy, including lost profits, consequential, special, indirect, or incidental damages, or any direct damages in excess of the above amount, under any part of this Agreement or under any theory. This limitation applies to: (a) anything related to this Agreement, the Services (including the Apps), the Device, corruption or loss of data, failure to transmit or receive data, or content (including code) on third party internet sites or third party programs; and (b) claims for breach of contract, warranty, guarantee, or condition; strict liability, negligence, or other tort; violation of a statute or regulation; unjust enrichment; or under any other theory, but in each case solely to the extent not prohibited by your local laws.
- b. The damage exclusions and remedy limitations in this Agreement apply even if: (a) you have no remedy (the Services are licensed "as is"); (b) if repair, replacement, or a refund (if required by your local law) does not fully compensate you for any losses; (c) if the manufacturer or Microsoft knew or should have known about the possibility of the damages; or (d) if the remedy fails of its essential purpose.

## 13. Stipulations diverses.

- a. **Respect de la loi.** Nos Prestataires et nous-mêmes respecterons la loi applicable (y compris la loi applicable à la notification d'une violation de sécurité) dans le cadre de notre exécution du présent Contrat, étant entendu que les lois qui ne s'appliquent pas, de manière générale, aux prestataires de services informatiques ne s'appliqueront pas aux fins du présent Article 13.a. Par les présentes, vous accordez tous les consentements requis : (i) pour nous permettre et permettre à nos Prestataires d'accéder à vos données, de les utiliser et de les divulguer; et (ii) pour nous permettre et permettre à nos Prestataires de fournir les Services.
- b. **Modifications**. Les Services peuvent être modifiés périodiquement et, le cas échéant, vous pourrez avoir à accepter de nouvelles conditions. Nos Prestataires et nous déploierons tous les efforts raisonnables d'un point de vue commercial pour éviter la dégradation de la sécurité des Données à la suite d'une telle modification.
- c. Force majeure. Les « Événements de force majeure » désignent les incendies, les sinistres, les catastrophes naturelles, les émeutes, les attentats terroristes, les guerres, les conflits de travail, les modifications substantielles de la législation ou de la réglementation, ou les décisions de justice. Les Événements de force majeure n'incluent pas le vol ni la perte. Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un éventuel manquement à l'une quelconque de ses obligations au titre du Contrat si celui-ci est causé par un Événement de force majeure. La partie



- soumise à l'Événement de force majeure devra notifier l'autre partie et remplir les obligations non exécutées dès que l'Événement de force majeure aura cessé de produire ses effets.
- d. Intégralité du Contrat; applicabilité. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'entente entre les parties concernant l'objet visé par les présentes; il annule et remplace l'ensemble des communications simultanées ou antérieures. Les dispositions du présent Contrat dont la teneur nécessite qu'elles demeurent applicables après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, ou qui s'appliquent à des événements susceptibles de survenir après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, demeureront en vigueur. Nos Prestataires peuvent offrir les Services (en tout ou en partie), et les droits qui nous sont octroyés s'appliquent également à eux, et l'Article [12] limite également leur responsabilité.



# Le reste de cette page est laissé en blanc à dessein